

## Catherine Edel-Laurent

---

**De:**  
**Envoyé:** mercredi 3 mai 2023 10:56  
**À:**  
**Cc:**  
**Objet:** Réponse à votre courrier daté du 31 mars 2023  
20230502120839554.pdf  
**Pièces jointes:**

Madame,

Depuis de nombreuses années la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile est compétente en matière de gestion de l'eau potable. Nous avons toujours largement communiqué sur la qualité de l'eau.

Nous avons œuvré durant des années pour la performance de notre réseau et pour la sécurisation de nos ressources avec notre délégataire. Nous vous rappelons qu'avec beaucoup d'anticipation nous avons notamment pris en compte en son temps la problématique « nitrates ».

Comme vous l'indiquez vous-même l'eau potable délivrée à Obernai est de bonne qualité. Inutile de nous faire part des évolutions, nous sommes en relation permanente avec notre délégataire et l'ARS et nous n'ignorons en rien les évolutions et les enjeux à venir sur le plan de la qualité de l'eau.

Le Président et le Vice-Président de la Communauté de Communes fixent collégialement les ordres du jour des commissions en adéquation avec tous les projets et les enjeux. Ainsi nous avons déjà évoqué la qualité de l'eau, sa rareté et les actualités du sujet en décembre 2022 et nous avons sollicité les personnes compétentes.

Certaines mesures seront évoquées le 10 mai 2023 lors de la commission, mais il est nécessaire de dédier une commission complète à ces sujets ceci notamment dans le cadre des travaux préparatoires à la mise en œuvre du PGSSE.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Signé : M. Claude KRAUSS  
Vice-Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE  
36-38 rue du Maréchal Koenig  
CS 50085  
67213 OBERNAI CEDEX  
Tél : 03 88 95 53 52  
[www.cc-paysdesainteodile.fr](http://www.cc-paysdesainteodile.fr)  
<https://fr-fr.facebook.com/CCPSO/>